

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 751

Artikel: Association suisse pour le suffrage féminin : XXXVIIe Assemblée générale à Fribourg

Autor: Derron-Ulliac, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266552>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

Il faut savoir être
seul pour ne plus
savoir qu'on est seul.

Emile VILLARD.

FONDATRICE DU JOURNAL

Emilie GOURD

RÉDACTION

M^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{me} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.-
6 mois 3.50
ETRANGER 8.-
Le numéro 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

Impressions de la Foire d'échantillons

Les exposantes

Toujours plus belle, plus vaste, plus intéressante, semble avoir été l'idée dominante des organisateurs de la grande manifestation nationale qui émerveille tous les visiteurs. Dans son discours d'inauguration qui coïncide chaque année avec la Journée de la presse, M. le prof.-Dr Broglie, directeur de la Foire, salua l'assistance venue de tous les coins de la Suisse, les journalistes de France, de Belgique, des Pays-Bas, d'Italie, de Suède, de Pologne, des Etats-Unis et d'Allemagne et tout particulièrement MM. le Dr Sigismondo, maire de San Remo, le Dr Bobba, avocat, et le directeur E. Speiser, un concitoyen résidant en Italie, qui avaient apporté un message fleuri sous forme de milliers d'œuvres décorant la grande salle de fêtes, témoignage de reconnaissance, de sympathie et de gratitude envers la Suisse, que la population de San Remo exprimait de cette manière poétique et qui créa immédiatement une atmosphère de cordialité parmi les 700 participants.

Sur une superficie de 104.000 m², 2288 exposants présentent aux yeux ravis du public, de jour en jour plus nombreux, tous les produits que l'industrie et l'artisanat suisses ont créés au cours d'une longue année de travail discipliné et appliqué. Vu son extension, il est indispensable de préparer un programme et de faire un plan des stands pour tirer le plus grand bénéfice de la visite de la Foire, et c'est à la recherche du travail de la femme que nous songeons avant tout.

* * *

Mais où ne se manifeste-t-il pas ? Il n'y a, je crois pas une branche, si ce n'est le bâtiment (et encore), où les doigts agiles des femmes n'ont pas une part, si petite soit-elle ! Tout naturellement nos pas se dirigent d'abord vers le palais de l'horlogerie, dans lequel les émailleuses genevoises ont leur place attirée et leur vitrine décorée avec art et d'un goût parfait, est constamment assise, car rien de semblable ne se trouve en d'autres lieux. Nous admirons sans restriction les travaux de Mmes Schmidt-Allard, Nelly Fournier, Mercier, Juillerat-Mottu, Richard et Koch, d'un goût si délicat et si sûr.

Sur la galerie de la halle II, les femmes règnent presque à tous les stands, par des broderies, de la lingerie fine, du tissage, de la reliure, des papiers genre italien, de la peinture sur porcelaine, de la céramique, du modelage, des abat-jour, reliures, batik, la-pisserie, partout s'affirme leur talent, le bon goût et le savoir-faire des exécutantes. Cette galerie si bien éclairée met en valeur, bien mieux que par le passé, les mille objets présentés, que ce soit dans le studio d'art Muller-Munz (Vevey), où s'exécutent ces ravissants châles ou dans celui de Mme Wyss (Montreux), dans les blouses lingerie et les gilets sont de véritables merveilles ; les broches en céramiques qui sortent des ateliers Conrad (Genève), Chiocca (Lausanne), les porcelaines peintes par Mmes Martin (Céligny), Valtancoli, Thévoz (Fribourg), Novrazz (Lausanne), et j'en oublie, les papiers de garde pour reliures et les abat-jour de Mme de Mandrot (Echichens), les tapisseries de style de la maison « Au Menuet » (Genève), les reliures de Mme Eberhard (Bâle), ou les cotons, les galons, les tissages à la main des ateliers de tissage bâlois qui occupent quelques 180 anormaux venus de toute la Suisse et qui permettent à ces malheureux de gagner partiellement leur vie.

* * *

Une magnifique exposition collective tessinoise, met en valeur le talent artistique de nos confédérées qui nous présentent des tricots, des laines filées à la main, des objets en fer forgé, des blouses en dentelles, de coquets zoccolis dans lesquels elles se meuvent avec une aisance admirable, des poupées en costume du pays, des jouets et des douceurs que les femmes aiment tant à grignoter. Un

1848-1948

CENTENAIRE DE LA CONSTITUTION FÉDÉRALE

Manifestation publique des femmes suisses à Berne

à l'Aula de l'Université (Hochschulstrasse 4)
le 2 mai 1948, à 10 heures ¹⁾

Présidence : M^{me} Antoinette Quinche, avocate, Lausanne
M^{me} E. Vischer-Alioth, Bâle

1. Ouverture de la manifestation . . . Me A. Quinche, avocate, Lausanne
Message des femmes tessinoises . . Mlle E. Bonzanigo, Bellinzona

Cent ans de démocratie suisse

Discours commémoratif par Mme Ida Somazzi, professeur, Berne

2. La nationalité de la femme mariée . . Mlle E. Frey, économiste, Bâle
Mme J. Robert-Challandes, Berne
3. Le travail professionnel des femmes . . Mlle H. Stucki, professeur, Berne
Mme A. Brum-Ingold, Lausanne
4. La condition civile de la femme mariée . . Me A. Haenni-Wyss, avocate, Berne
Me E. Kammacher, avocate, Genève
5. La protection de la famille Mme M. Kissel-Brutschy, Rheinfelden
Mme A. Jeannel-Nicolet, Lausanne
6. L'importance de la ménagère Mlle S. Preiswerk, économiste, Zurich
Mme L. Nicoud-Charpillod, Neuchâtel
7. Les assurances sociales Mme Schwarz-Gagg, économiste, Berne
Mlle S. Renaud, professeur, Genève

Les résolutions adoptées seront transmises au Conseil fédéral.

La manifestation se terminera vers 16 h. 30. — Entrée libre.

POUR LE COMITÉ D'ACTION SUISSE

POUR LE SUFFRAGE FÉMININ :

ANTOINETTE QUINCHE

POUR L'ASSOCIATION SUISSE

POUR LE SUFFRAGE FÉMININ :

E. VISCHER-ALIOTH

¹⁾ La manifestation sera interrompue de 12 à 14 h.

ASSOCIATION SUISSE POUR LE SUFFRAGE FÉMININ

XXXVII^e Assemblée générale

à Fribourg

Ordre du jour : Samedi, le 1 mai, à 14 h. 30, à l'Hôtel de Fribourg.

Assemblée des délégués (séance administrative publique).

A 20 h. 15 :

Assemblée publique à l'Hôtel de Fribourg.

(Un programme détaillé sera publié ultérieurement.)

Cette assemblée ne laissera pas Fribourg indifférent. Elle y laissera des traces. Elle y posera quelques petits jalons de bois sec — mais on a vu des petits jalons de bois secs, ou qui en avaient l'air, qui se sont mis à verdoyer et à fleurir, par la patience mise à les cultiver ; affaire de sollicitude ou de climat. Elle laissera aussi des traces dans l'esprit des femmes heureuses, qui auront un aperçu sur la vie de celles qui sont seules, et doivent gagner leur vie à travers des difficultés sociales. Elles comprendront que l'élan qui, à l'heure actuelle, soulève les femmes dans toutes les classes de la société a une raison d'être, profonde et étendue et qui par sa

valeur sociale ne peut pas nuire à la vie de famille. L'activité si compétente de Mme P. Reichlen, secondée par un comité, malheureusement plus riche de bonne volonté que de moyens d'action en recevra certainement un appui dont le plus tangible serait de voir les journaux catholiques accueillir les articles favorables au suffrage féminin. Faisons donc notre idée qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. Toute idée juste, toute pensée d'entraide fait son petit bonhomme de chemin et Fribourg qui aime les chansons prouvera que « dans la bonne terre, germera le grain ».

J. Derron-Ulliac.

autre stand tessinois expose des corbeilles de paille tressée, des sacs, des pantoufles qui s'exécutent soit à domicile, soit dans de petits ateliers, ainsi les ouvrières peuvent gagner leur vie et contribuer aux dépenses d'un

ménage. Le « Schweizer Heimatwerk », œuvre sociale d'encouragement au travail domestique, permet aux ouvrières de rester chez elles, de s'occuper de leur intérieur et de

(Suite en page 2.)

Aux enfants d'Europe

dont on vous a conté la misère, et qui attendent de vous le moyen de survivre à la tourmente, Femmes de Suisse, consacrez une journée de travail et versez cette somme à la société féminine dont vous êtes membres. Votre société la transmettra à l'Aide suisse à l'Europe.

Soutenez la cause des enfants de chez nous

— Entraînée par la presse unanime, la population genevoise a pris fait et cause pour « la Petite Maisonnette », pouponnière de plus de soixante bébés que le Tribunal expulsa de son home, et ce verdict est jugé inique par l'opinion publique indignée. Que pensez-vous de l'événement, madame, vous qui collaborez à cette œuvre depuis plus de vingt-neuf ans ?

— Je ne voudrais pas être injuste envers la partie adverse. Quoique le personnel soit très attentif à faire aussitôt rentrer dans la maison tout enfant qui pleure, je comprends bien que 60 bébés font du bruit. Mais les voisins qui sont venus, au cours des ans s'installer aux abords de la maison, savaient à quoi ils s'exposaient, puisque certains ont obtenu, pour cette raison, une réduction sur le prix d'achat de leur parcelle.

— Ainsi, au début, votre maison fut aménagée dans un lieu solitaire ?

— Il y avait une villa voisine, à l'époque et, pendant de longues années, ses habitants ne se sont nullement plaints de nos bambins. On s'étonne, qu'aujourd'hui, ils réclament aussi, au nom d'une servitude qui interdit d'installer un asile sur notre terrain. Mais, c'est ici que nous protestons, nous ne sommes pas un asile, mais une pouponnière dont les frais d'exploitation sont, pour la plus grande part, couverts au moyen des pensions que payent les parents et les élèves nurses ; seuls quelques cas exceptionnels ont été exonérés de frais. Si nous devons abandonner cette maison spécialement aménagée pour notre activité, c'est la fin ; nous n'avons ni la possibilité, ni les moyens de recommencer ailleurs, aussi le jugement nous a-t-il frappés de stupeur. Comment peut-on condamner à disparaître une entreprise vitale ? Comment peut-on condamner 60 bébés pour satisfaire quelques adultes ?

— Je ne suis pas si étonnée que vous, madame. Ne connaissez-vous pas le proverbe « dura lex, sed lex » ? Depuis des millénaires on a excusé de cette manière l'application littérale des textes légaux. La justice, la vraie, doit être une interprétation des textes qui puisse s'adapter à la réalité. Ne croyez-vous pas que, si des femmes avaient siégé aussi, dans ce tribunal que notre conscience condamne, le jugement aurait été différent ? Pour ma part, j'en suis convaincue. Je fais des vœux pour que votre cause triomphe en appel, sans quoi ce serait à désespérer de notre code et de nos juges et je souhaite voir, un jour prochain, nos Genevoises nommées aux tribunaux de notre canton comme dans le canton de Vaud, pour qu'elles apportent un peu d'humanité et de sens maternel, dans le domaine desséché de Thémis.

A. W. G.

